

Le Kremlin-Bicêtre, le 24 mars 2020

**Objet : lutte contre le Covid-19**

Monsieur le Maire,

La lutte contre le Covid-19 est la priorité de la nation tout entière. Le Parlement a voté ce week-end la loi instaurant l'état d'urgence sanitaire dans le pays pour une durée de deux mois.

Dans cette période, les communes jouent un rôle central. Elles ont notamment une triple mission : de relai des consignes et des impératifs sanitaires, de prévention auprès de nos concitoyens les plus fragiles ou isolés, d'accompagnement pour tous les citoyens. Les annonces du Premier ministre, ce lundi soir, insistent d'ailleurs sur la responsabilité des maires dans la lutte contre le Covid-19. Le personnel hospitalier, à Bicêtre et partout dans le pays, s'emploie, nuit et jour, à soigner nos concitoyens malheureusement atteints. Les applaudissements nourris dans toute la ville, tous les soirs à 20h, nous rappellent le soutien moral et la gratitude que les Kremlinois leur témoignent.

Comme vous le savez, le mandat des conseils municipaux élus en 2014 est prolongé. Dans cette période, les élus doivent soutenir les Kremlinois. Le socle de notre engagement se trouve dans la solidarité, dont les Français savent toujours faire preuve dans les périodes de crise. Le temps n'est pas au débat politique, mais au rassemblement, pour mettre fin le plus rapidement possible à la propagation du Covid-19 et sauver le plus de vies possible.

C'est pourquoi, nous proposons que soit organisé, par voie dématérialisée, un comité de suivi municipal, associant un représentant de chaque groupe politique du conseil municipal, les services de la ville, mais aussi, autant que possible, des représentants des médecins et personnels soignants du Kremlin-Bicêtre. Nous pourrions ainsi travailler, dans un esprit collectif, à résoudre les problèmes que les Kremlinois pourraient rencontrer, notamment au regard du confinement qui pourrait se poursuivre au-delà des 15 jours initialement annoncés.

Ce comité de suivi permettrait la présentation des actions conduites par la ville, un diagnostic de la situation actuelle et un échange constructif sur les mesures à venir. La loi votée par le Parlement permet également aux policiers municipaux de dresser des constats pour les citoyens qui ne respecteraient pas le confinement. Cela peut les conduire à une exposition plus importante à des risques de contamination, de même que les agents municipaux en première ligne pour faire vivre le service public. Leurs conditions de travail doivent être débattues avec les représentants du personnel, qui pourraient siéger dans ce comité de suivi municipal dématérialisé, afin de ne pas exposer inutilement les agents à des risques.

Parce que notre engagement, comme élus municipaux, est tourné vers le bien commun et l'intérêt général, il est de notre devoir de travailler de concert, au-delà des différences politiques, à répondre à toutes ces questions.

Comptant sur votre souhait d'associer tous les élus du Kremlin-Bicêtre aux combats auxquels nous faisons face, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Groupe Communistes et citoyens

**Ghislaine Bassez**

Groupe Gauche républicaine et  
socialiste

**Estéban Piard**

Groupe Tous citoyens !

**Geneviève Etienne et Vincent  
Rousseau**